
AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES DE BOISCHATEL, L'ANGE GARDIEN ET CHÂTEAU-RICHER

Le conseil d'administration, lors de la séance ordinaire tenue le 21^e jour du mois d'avril 2026 à 19 h, a adopté les règlements suivants :

Règlement numéro 2026-29

Règlement numéro 2026-29 sur la gestion contractuelle

Les intéressés peuvent prendre connaissance de ces règlements en écrivant à dboudreault@raeu.ca

Les présents règlements entrent en vigueur conformément à la loi.

FAIT À BOISCHATEL, CE 22 AVRIL 2026



Daniel Boudreault
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Daniel Boudreault, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie sur les sites internet des municipalités membres de la Régie, le 22^e jour du mois d'avril 2026.



Daniel Boudreault
Directeur général et greffier-trésorier